

COMPTE RENDU SOMMAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 19 DECEMBRE 2018

Date de convocation : 13 décembre 2018

Date d'affichage : 13 décembre 2018

L'an deux mil dix-huit et le dix-neuf décembre à 19 heures, le Conseil Municipal de la commune de Clérieux régulièrement convoqué par le Maire, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur LARUE Fabrice, Maire.

Présents : Mrs, Mmes LARUE Fabrice — BETON Brigitte – MANEVAL Frédéric – GRACIANO Manu – WOZNIAK Jean-Marie – TRINEAU Marie-France – AUROUX François – SILVESTRE Rachel – GIROT Dominique – ANGE Josiane – BOISSIEUX Thierry – JUVENON Marie-Hélène – ROBIN Christelle – GRANGER Franck.

Absents excusés : LABLANQUI Jean-Marie – CAMU Géraldine.

Absents : BAILLIEZ Anne-Sophie – GIRERD-CHANEL Laurence – DERBIER Paul.

Procurations : LABLANQUI Jean-Marie à AUROUX François– CAMU Géraldine à WOZNIAK Jean-Marie.

Marie-France TRINEAU a été élue secrétaire de séance.

Karine GUILLEMINOT et Pierre PIENIEK étaient invités.

- **APPROBATION DU PROCES-VERBAL DU 21 NOVEMBRE 2018**

Lecture est faite par le Maire.

A modifier :

- Page 3 : AUROUX et non AUROUS.

- Page 4 : « Les Culturieuzeuses » et non « Les Culturieuses » et Séverine ARNAUD et non ARNOUD.

- Page 9 : L'APEL et non l'APPEL.

Pas de remarques supplémentaires.

Approuvé à l'unanimité

- **ATTRIBUTION DU MARCHE INFORMATIQUE**

Une consultation a été lancée en demandant trois devis pour renouveler le parc informatique de la mairie et trois offres ont été reçues par LD Système, les Inforoutes et By Micro.

Dominique GIROT s'est chargé de l'analyse des offres.

Il est proposé de retenir l'offre des inforoutes en raison du prix, de la SSD sur l'ensemble des postes et de la garantie de 3 ans qui est incluse.

Voté à l'unanimité

- **APPROBATION DE LA CONVENTION CONFIAIT LE CONTROLE DES DEBITS DES POTEAUX D'INCENDIE AU SYNDICAT DES EAUX DE LA VEAUNE**

Le Syndicat des Eaux de la Veune propose un projet de convention permettant le contrôle des débits des poteaux d'incendie au prix de 5 € HT par poteau et cela depuis que le SDIS ne se charge plus de cette tâche, il ne procède qu'à un contrôle visuel.
C'est le Maire, au titre de ses pouvoirs de police, qui est responsable.

Il est donc proposé d'approuver la convention proposée par le SIEV.

Voté à l'unanimité

- **APPROBATION DE LA CONVENTION FINANCIERE POUR L'ECLAIRAGE DU STADE DE FOOT DE CLERIEUX AVEC LES COMMUNES DE SAINT BARDOUX ET DE GRANGE-LES-BEAUMONT**

Dans le cadre du projet d'éclairage du stade de foot de Clérieux, une participation financière des communes de Granges-les-Beaumont et Saint Bardoux a été convenue respectivement à hauteur de 12 000 euros et 10 000 euros.

Il est proposé d'approuver ces conventions financières.

Voté à l'unanimité

- **VENTE DU TERRAIN DE L'ANCIENNE MAISON MEDICALE POUR LE PROJET D'HABITAT INCLUSIF AVEC CAP SOLIDARITE**

Le Maire rappelle le projet qui avait été présenté en détail lors du dernier Conseil Municipal. C'est également lors de ce Conseil que mandat avait été donné au Maire d'entrer en négociation sur le prix proposé qui était de 60 000 euros pour atteindre 67 000 euros.

Le Conseil reste favorable à un tel projet car il s'insère avec les projets parallèles tels que le béguinage ou l'école pour enfants autistes.

Sur le prix il reste 72 000 euros à la charge de la commune en remboursement.

Un devis pour la démolition a été chiffré à hauteur de 8 678 € HT ce qui a permis d'entamer la négociation et d'obtenir une proposition de 67 000 euros.

François AUROUX rappelle qu'une estimation de 130 000 euros avait été faite il y a quelques années et que 67 000 euros semble trop peu.

Fabrice LARUE précise que des promoteurs immobiliers ont été sollicités mais qu'ils n'ont jamais donné suite car le bâtiment n'intéresse pas.

Jean-Marie WOZNIAK précise également que c'est un projet qui va dynamiser la commune, créer des emplois et attirer des jeunes.

Dominique GIROT précise que si rien n'est fait la commune continue de payer des annuités sans percevoir de loyers.

Il est proposé de vendre le terrain cadastré E 483 et E 484 à Cap Solidarité pour 67 000 euros.

Voté à la majorité (15 voix pour, 1 voix contre : Francois AUROUX).

- **APPROBATION DES RAPPORTS SUR LE PRIX ET LA QUALITE DU SERVICE POUR LES DECHETS ET L'ASSAINISSEMENT DE L'ANNEE 2017 DE L'AGGLOMERATION VALENCE-ROMANS AGGLO**

Présentation des trois rapports, SPANC, assainissement collectif et déchets.

Il est proposé d'adopter ces rapports.

Voté à l'unanimité

- **APPROBATION DE L'AIDE FINANCIERE A APPORTER AUX COMMUNES SINISTREES DE L'AUDE**

Le principe avait été évoqué en questions diverses lors du précédent Conseil Municipal de verser une aide aux communes sinistrées de l'Aude à hauteur de 1 000 euros.

Il est proposé d'approuver le versement de cette somme.

Voté à l'unanimité

- **DEMANDE DE SUBVENTION AUPRES DU DEPARTEMENT DE LA DROME POUR LA DEMARCHE D'INFORMATISATION DE LA MAIRIE**

La rénovation de la mairie a été l'occasion d'inscrire la commune dans une démarche globale d'informatisation.

Une pièce spécifique est prévue pour permettre un accès à du matériel informatique relié à internet et laissé à la disposition du public.

Le matériel informatique de la mairie est également renouvelé, permettant ainsi une mise en cohérence global avec les futurs outils.

Ces outils comprennent des logiciels, de gestion des absences, de gestion des mails et des plannings, de gestion des données, permettant d'améliorer l'efficacité et la traçabilité des informations.

Il est proposé de solliciter auprès du Département de la Drôme une subvention au titre de cette informatisation.

Voté à l'unanimité

- **DROIT DE PREEMPTION URBAIN POUR LA VENTE DES PARCELLES E 1514, 1515, 1517, 1518, 1519, 1520, 1521 ET 1522 SITUEES 9 LOTISSEMENT LES SABLES**

Vu la déclaration d'intention d'aliéner reçue le 16 novembre 2018, adressée par Maître CHALVET, notaire à Nîmes, en vue de la cession d'une propriété située 9 lotissement Les Sables, à Clérieux, cadastrée E 1514, 1515, 1517, 1518, 1519, 1520, 1521 et 1522, d'une superficie totale de 16 198 m², appartenant à Madame TOSELLO Nathalie épouse ROUX.

Considérant que la commune n'a pas de projet d'aménagement sur ce secteur, le Maire propose de ne pas préempter ce bien.

Voté à l'unanimité

- **DROIT DE PREEMPTION URBAIN POUR LA VENTE DES PARCELLES C 10, 13, 374, 481, 483 ET 9 ET ZH 102 ET 73 SITUEES 895 ROUTE DES FABRIQUES**

Vu la déclaration d'intention d'aliéner reçue le 23 novembre 2018, adressée par Maître FURNON-DOITRAND, notaire à Saint Rambert d'Albon, en vue de la cession d'une propriété située 895 route des Fabriques, à Clérieux, cadastrée C 10, 13, 374, 481, 483 et 9 et ZH 102, 73 et 103, d'une superficie totale de 15 425 m², appartenant à Monsieur POCHON Jacques, Monsieur POCHON Max, Madame CHALET Anne et Mademoiselle CHALET Bérangère.

Considérant que la commune n'a pas de projet d'aménagement sur ce secteur, le Maire propose de ne pas préempter ce bien.

Voté à l'unanimité

- **QUESTIONS DIVERSES**

> Reports autorisés de congés 2018 jusqu'au 31 mars 2019 pour les agents.

Cette règle déroge à celle obligeant à poser les congés avant le 31/12 de l'année en cours mais est exceptionnellement autorisée en raison d'une année particulièrement contrainte.

> Recrutement pour un renfort de 6 mois

Réception d'une dizaine de candidatures, celle d'Amandine BOUNIOL a été retenue, elle remplace d'abord Corinne BELLON durant son absence et se verra recruter sur un contrat de 6 mois à compter du retour de Corinne.

> Suite du CMS de Saint Donat-sur-l'Herbasse

Le Département de la Drôme nous avait sollicité concernant la réorganisation des CMS dont celui de Saint Donat-sur-l'Herbasse. Un courrier demandant des précisions, notamment sur les caractéristiques des 85 ménages concernés.

Un retour a été reçu de la part du Département de la Drôme qui annonce que le CMS sera maintenu avec des effectifs qui seront adaptés.

Brigitte BETON

- > Repas des seniors avec 120 participants et distribution de 70 colis avec les boîtes proposées par le Lions Club.
- > Repas du personnel qui s'est bien passé dans la convivialité.
- > Travail sur un projet avec le Département de la Drôme, la journée de la médiation animale qui devrait se dérouler à Clérieux en septembre 2019.
- > Le bulletin municipal sera distribué la première semaine de janvier.
- > Avec le CMJ le 20/12/2018 il y a un tour du village qui va être fait pour faire le tour des maisons inscrites aux maisons illuminées. Il y a plus d'inscrits que l'année précédente.

Jean-Marie WOZNIAK

Le 07/12/2018 s'est déroulé le Téléthon avec beaucoup d'associations mais peu de passage donc la recette est inférieure à l'année précédente avec 1 200 euros contre 1 700 euros en 2017.

Manu GRACIANO

Fin des travaux de voirie et notamment de la route des Collines.

Frédéric MANEVAL

- > Début prochainement des travaux de dégâts d'orage.
- > Les travaux de la mairie avancent doucement avec une ouverture prévue en février 2019.

Christelle ROBIN

RAS.

Marie-Hélène JUVENON

RAS.

Rachel SILVESTRE

RAS.

Franck GRANGER

RAS.

Dominique GIROT

Les services ont questionnés Dominique GIROT sur le terme du contrat pour le site internet, il ne se termine que fin 2019.

François AUROUX

RAS.

Thierry BOISSIEUX

RAS.

Josiane ANGE

Le garagiste, Monsieur DESBOS a contacté la mairie pour savoir s'il y avait une utilité à maintenir la pompe à essence.

Un chiffrage est en cours et sera transmis à la mairie.

Marie-France TRAINEAU

RAS.

Fabrice LARUE

Les vœux de la mairie se déroulent le 06/01/2019 à 11H, des volontaires sont les bienvenus pour aider à installer la salle.

Pierre PIENIEK

Lors de la réunion cantonale il a été évoqué la question du carrefour du Pont de l'Herbasse qui est un carrefour dangereux. L'information a été portée de nouveau à la connaissance du Département de la Drôme pour envisager des solutions.

Karine GUILLEMINOT

Le Débat d'Orientation Budgétaire a eu lieu et voici les grands projets pour l'année à venir :

- La déviation Livron/Loriol.
- La déviation Les Couleurs.
- L'échangeur de Montélier.
- Le collège de Saint Donat-sur-l'Herbasse.

Fabrice LARUE interroge sur la déviation de Granges-lès-Beaumont. Mais a priori ce n'est pas prévu.

François AUROUX interroge sur la caserne des pompiers de Saint Donat-sur-l'Herbasse. Fabrice LARUE répond qu'un courrier a été reçu en mairie de la part de Laurent LANFRAY pour annoncer les projets financés et la caserne en faisait partie pour 1 500 000 euros.

Brigitte BETON interroge sur le projet de maison départementale de l'autonomie sur lequel la mairie s'est positionnée avec un retour en janvier 2018 mais n'a pas eu de retour à ce jour.

C'est un projet en cours avec une phase de signature de conventions qui devrait intervenir prochainement. Mais il vaut mieux rappeler le technicien concerné.

Josiane ANGE interroge sur le point de savoir si des solutions sont envisagées pour désengorger le plateau de Lautagne. A priori non.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21 H 15.